

Organisme de formation enregistré auprès de la préfecture de la région Occitanie sous le numéro de déclaration d'activité 76310961331

---

## **Formation en santé, sécurité et conditions de travail**

### **des élu.es du CSE – Secteur privé**

#### **Nos principes pédagogiques généraux**

- Les stagiaires participent au maximum pour augmenter la qualité de l'apprentissage (participation, mémorisation, appropriation).
- Une part importante de la formation est consacrée à la **pratique des savoir-faire enseignés**
- **Exemples et cas pratiques sont le plus possible accordés** avec les secteurs d'activité des stagiaires et leur expérience réelle.
- Lors de la formation, **les outils étudiés** (technique, documents, etc.) sont à **disposition des stagiaires en fin de formation pour leur réutilisation future au sein de leur instance.**

#### **Nos objectifs pédagogiques généraux**

- **Connaitre le fonctionnement de l'instance** (histoire, objectifs, règles et prérogatives)
- **Connaitre les bases de la prévention des risques professionnels** (histoire, langage, droit, enjeux sociaux)
- **Connaitre les moyens à ma disposition** pour peser sur la politique de prévention de l'entreprise (préparation de réunion, rédaction de délibération, suivi des documents, procédures d'info-consultation etc.)
- **Appréhender l'analyse du travail réel** (outils d'analyse, cadre théorique, moyens : enquête, inspection, expertise, etc.)

<b>Jour 1</b>	<b>Mandat et missions des élu.es au CSE</b>
<b>Séquence 1.1</b>	<b>Le mandat des élu.es au CSE</b> Le mandat d'ordre public Le délit d'entrave La confidentialité Histoire de la prévention de la santé au travail Fusion des IRP et conséquences
<b>Séquence 1.2</b>	<b>Missions SSCT des élu.es</b> Attributions générales Le travail réel Le collectif de travail Les recommandations des élu.es La proximité avec les salarié.es
<b>Séquence 1.3</b>	<b>Panorama des moyens et outils à disposition des élu.es au CSE/CSSCT</b> Analyse documentaire : documents obligatoires, données SSCT... Moyens empiriques : inspection, enquête, expertise...
<b>Séquence 1.4</b>	<b>Missions SSCT des élu.es</b> Conséquences des Ordonnances Macron – 2017 La composition du CSE et de la CSSCT Les attributions du CSE et de la CSSCT Articulation des compétences SSCT
<b>Séquence 1.5</b>	<b>Les moyens du CSE et de la CSSCT</b> Budget RI Formation Heures de délégation Le vote ODJ et convocation Réunions PV et CR

**Jour 2 La prévention des risques professionnels****Séquence 2.1 Présentation générale et axes de prévention**

La santé au travail  
La sinistralité  
Les axes de prévention

**Séquence 2.2 Les trois niveaux de prévention**

Définition  
Danger et risques

**Séquence 2.3 Les 9 principes de prévention**

Définition  
Exemples de mesures

**Séquence 2.4 Les obligations de l'employeur**

Responsabilité  
Obligations légales  
Obligation de moyens et de résultat  
Responsabilité pénale

**Séquence 2.5 Autres acteurs de la prévention**

Inspection du travail  
Médecine du travail  
Assurance maladie  
ANACT/INRS

**Jour 3 Analyse du travail et droit d'alerte****Séquence 3.1 Analyse du travail et des risques professionnels**

Cadre d'analyse du travail  
Travail prescrit et travail réel

**Séquence 3.2 Etude des attributions du CSE et de la CSSCT en matière d'analyse des risques**

Etude des articles du code du travail  
Information et consultation obligatoire  
Visites d'inspection

**Séquence 3.3 Le droit d'alerte pour DGI**

Le droit d'alerte pour DGI : étude du droit, schématisation de la procédure  
Synthèse sur les différents moyens d'analyse (a priori, en cours, a posteriori)

**Séquence 3.4 Le recours à l'expertise**

La procédure de recours à l'expertise  
Balance des pouvoirs entre président et RP